

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL 2017

3^{ème} SÉRIE : 15/2 et 15/1

Qualifiés d'office pour la phase départementale
du 18 février au 18 mars au Centre de Ligue

Date limite de réception des inscriptions : **vendredi 27 janvier 2017**

JOINDRE LE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Réservé au Comité Départemental
Chèque n° :
Banque :
Emetteur :
Espèce :

Ce Championnat débouchant sur un titre national, seuls les joueurs de **nationalité française n'ayant jamais été classés 4/6 ou mieux** peuvent y participer.

DAMES MESSIEURS

15/2 15/1

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° licence : _____

Club : _____ N° de club : 23 31 0 _____

Téléphone(s) : _____ / _____

E-mail : _____

Disponibilités : _____

Montant de l'engagement : Jeunes : 9 € Adultes : 14 €

(Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Tennis Haute-Garonne)

Seules les inscriptions parvenues dans les délais et accompagnées du règlement seront prises en compte.

Signature :